



Le Matin Dimanche  
1001 Lausanne  
021/ 349 49 49  
www.lematin.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 123'806  
Erscheinungsweise: wöchentlich

Themen-Nr.: 272.003  
Abo-Nr.: 272003  
Seite: 25  
Fläche: 55'717 mm<sup>2</sup>

# Trump veut rapatrier les impôts des multinationales

**Taxation** Les États-Unis vont changer de politique fiscale en baissant drastiquement le taux applicable aux sociétés anonymes.

Reuters/Lucas Jackson



Donald Trump veut faire des États-Unis un nouveau paradis fiscal.

## Erich Bürgler

Donald Trump entend chambouler la politique fiscale des États-Unis. Considéré comme un enfer fiscal, le pays de l'oncle Sam devrait devenir un paradis pour les sociétés. Si le nouveau président concrétise ses promesses, la Suisse en pâtira certainement. Cela se traduira par des pertes sèches en rentrées fiscales. Car Donald Trump entend baisser le taux d'imposition des bénéfices des entreprises de 35% à 15%, arrivant presque au niveau suisse.

Il serait ainsi de nouveau attractif pour les entreprises américaines de gérer leurs activités globales depuis leur marché domestique. À en croire Frank Marty, expert fiscaliste à EconomieSuisse, la rivalité entre pays pour attirer les sociétés prendra une tournure plus dynamique: «Comme beaucoup de sociétés américaines y sont domiciliées, la Suisse serait particulièrement touchée par un taux d'imposition plus bas pour les entreprises aux États-Unis.»



Le Matin Dimanche  
1001 Lausanne  
021/ 349 49 49  
www.lematin.ch

Medienart: Print  
Medientyp: Tages- und Wochenpresse  
Auflage: 123'806  
Erscheinungsweise: wöchentlich

Themen-Nr.: 272.003  
Abo-Nr.: 272003  
Seite: 25  
Fläche: 55'717 mm<sup>2</sup>

### Très présentes en Suisse

Les multinationales états-uniennes sont parmi les sociétés les plus présentes ici, elles profitent pour y optimiser fiscalement leurs opérations, explique Marco Salvi, économiste chez Avenir Suisse: «Si les impôts baissent sur leur marché domestique, la Suisse pourrait perdre son attrait.»

Des groupes tels Johnson & Johnson, IBM ou Procter & Gamble sont des contribuables importants et grands pourvoyeurs d'emplois. Les dix plus grands sièges de sociétés américaines implantées en Suisse occupent plus de 30 000 collaborateurs. Ces multinationales ne partiraient pas du jour au lendemain, le désengagement serait insidieux. «Les grandes firmes américaines commenceraient par investir plutôt à leur siège principal puis à rapatrier certaines activités lors de réorganisations. La part de gâteau pour la Suisse se réduirait», déclare Martin Naville, directeur de la Chambre de commerce Suisse-États-Unis.

Des entreprises n'ayant pratiquement pas d'activités opérationnelles ou qui ne font que de la recherche en Suisse peuvent par contre vite prendre le large. Prenons un cas connu: le groupe pétrolier Weatherford a déplacé en 2009 son siège principal du Texas à Zoug. Cinq ans plus tard, le groupe déménage à Du-

blin. Les Irlandais avaient attiré l'entreprise avec des rabais fiscaux. «Aujourd'hui, la pression est d'ores et déjà forte lors des discussions sur l'implantation d'une nouvelle société. Des impôts plus bas aux États-Unis renforceraient encore cette pression», craint Heinz Tännler, chef du Département des finances du canton de Zoug.

Ce nouveau régime fiscal de Trump supprimerait aussi l'incitation à l'inversion, pratique consistant à racheter une entreprise étrangère dans un pays où l'environnement fiscal est favorable, puis à déplacer dans la

### «Si les impôts baissent sur leur marché domestique, la Suisse pourrait perdre son attrait»

**Marco Salvi**, économiste chez Avenir Suisse foulée le siège de l'entité fusionnée. L'opération est souvent faite en direction de l'Europe.

Donald Trump a annoncé d'autres mesures. Il veut motiver les entreprises américaines à rapatrier les bénéfices engrangés en Europe et sur d'autres continents. Ce que beaucoup de sociétés évitaient. En effet, l'État américain ne taxe les bénéfices réalisés à l'étranger que si les sociétés les transfèrent sur un compte aux États-Unis. On estime à quelque 2000 à 3000 milliards de dollars

les sommes investies ou déposées en liquide à l'extérieur du pays. Donald Trump veut baisser le taux d'imposition de ce type de bénéfices de 35% à 10%. Si cette intention est concrétisée, de nombreuses sociétés en profiteront pour retirer leurs avoirs mis à l'abri à l'étranger.

Afin de rester compétitifs, les cantons offrant des conditions fiscales attrayantes misent sur la réforme de l'imposition des entreprises RIE III, soumise au peuple le 12 février prochain. Le canton de Zoug entend ainsi baisser le taux applicable aux entreprises à 12%.

On ne sait guère ni quand ni comment le futur président américain va mettre en œuvre ses plans. Reste que, si le système actuel demeure en place, plusieurs sociétés ont fait savoir qu'elles entendaient quitter le sol américain et placer leur siège ailleurs. Les grandes multinationales ne peuvent certes pas se passer d'être présentes à l'opérationnel dans la plus grande économie du monde. Mais la réputation d'enfer fiscal pour les sociétés ne peut pas être maintenue telle quelle à terme. Marco Salvi, d'Avenir Suisse, le confirme: «Les États-Unis doivent baisser leur impôt sur les entreprises. Dans une économie de plus en plus globalisée, le système actuel représente un désavantage de plus en plus pénalisant.» ●